

# BULLETIN

Mises à jour · Actualités et informations

Décembre 2006

## Revêtement enerfoil et éléments muraux

L'application adéquate d'un revêtement imperméable (comme Enerfoil de IKO) à la Partie 9 sur une habitation à ossature de bois (résidentielle) combiné à un matelas isolant de fibre de verre est déterminée par le Code national du bâtiment du Canada (CNB) à la section 9.25.1.2. Il faut notamment noter le Tableau 9.25.1.2, car le revêtement Enerfoil, en plus d'être un matériau isolant, sert aussi de pare-vapeur à faible perméance à l'air. Les lignes directrices qui suivent peuvent s'avérer utiles dans des situations semblables.

Étant donné qu'il sert de pare-vapeur à faible perméance à l'air, Enerfoil peut être utilisé comme pare-vapeur et pare-air à l'intérieur d'une structure. Le code de bâtiment stipule que lorsque de tels matériaux sont utilisés sans brèches ni lacunes, ils sont considérés comme étant des pare-vapeur. D'ordinaire, cela signifie que les joints sont remplis ou recouverts de ruban adhésif et aboutés sur les montants afin d'empêcher le flux d'air et afin de former une surface étanche.

En fait, Enerfoil a la capacité de créer un pare-vapeur double à l'intérieur d'un ensemble de murs qui utilise un pare-vapeur conventionnel en polyéthylène. Le Tableau 9.25.1.2, « RAPPORT ENTRE LA RÉSISTANCE THERMIQUE DU CÔTÉ EXTÉRIEUR ET DU CÔTÉ INTÉRIEUR » traite d'un tel scénario. Si l'on applique les directives de ce tableau, on réduit la possibilité que la vapeur d'eau forme de la condensation à l'intérieur du mur.

Ce tableau est adapté aux zones climatiques selon le nombre de degrés-jours de chauffage requis dans des régions au Canada. Il y a moins de 5 000 degrés-jours de chauffage pour la majorité des régions à forte densité de population dans la Zone 1 de notre pays.

Étant donné que l'isolant des murs dans la Zone 1 doit avoir une résistance thermique de R17, la valeur R de l'isolant du recouvrement extérieur (l'épaisseur) est déterminée par le rapport entre la valeur R du côté extérieur de la surface la plus près de l'intérieur du recouvrement et la valeur R du côté intérieur de la surface la plus près de l'intérieur du recouvrement.

Exemple : mur de montants en bois de 2 po x 6 po avec matelas isolant de fibre de verre R15 dans la Zone 1 (moins de 5 000 degrés-jours de chauffage). D'après le Tableau, le rapport est de 0,20. Quelle est l'épaisseur du revêtement isolant?

Réponse :  $X/15 = 0,20$ , et  $X = 15 \times 0,20 = 3,0$ . La valeur R de l'isolant doit donc être de 3 ou plus, ce qui équivaut à une épaisseur de ½ po pour Enerfoil.

Il faut noter qu'un calcul approfondi de la valeur R peut contenir de nombreux autres facteurs, comme la couche d'air, le revêtement de la paroi intérieure, l'espacement des montants, etc. De tels facteurs pouvant avoir une incidence sur le calcul global du revêtement, il importe donc de laisser ce calcul aux autorités compétentes.

Il incombe au responsable de la conception de s'assurer que ces règles sont respectées. S'ils sont assez familiers avec ces règles, les représentants locaux pourront mieux renseigner leurs clients sur le recouvrement isolant des murs extérieurs et son usage potentiel dans la construction de murs à montants.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez aux produits de toiture et d'enveloppe du bâtiment IKO. Pour plus d'information sur la gamme complète des produits d'isolation, d'imperméabilisation et de toiture commerciaux et industriels de qualité supérieure, veuillez composer le 1-888-766-2468 ou consulter notre site Web à [IKO.COM/COMM/FR](http://IKO.COM/COMM/FR).